

CERTIFICATION DE GOUVERNANT (E)

MAÎTRE DE CHALET - MAJORDOME

EN PARTENARIAT AVEC

LE GRETA DE GRENOBLE ET L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE GRENOBLE

OBTENEZ VOTRE CERTIFICATION ET VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE !

- Formation en contrat de professionnalisation à partir du 2/11/2020 au 10/09/2021, à l'école hôtelière de Grenoble puis en resort Club Med
- Pour postuler, vous devez :
 - Être titulaire d'un BAC Pro Restauration ou BAC Technologique Hôtelier ou du BAC Général avec expérience en Hôtellerie-Restauration plus élevée ou tout autre diplôme du secteur HR.
 - Être ressortissant de l'Union Européenne ou être titulaire d'un permis permettant le travail sur le territoire français (ou l'UE) couvrant la totalité de la durée du contrat
 - Avoir au moins 18 ans à la date de début du contrat

Dépôt des candidatures du du 05/05/2020 au 03/07/2020

par mail à : Genevieve.Delolme@ac-grenoble.fr

Entretiens de pré-sélection du 07/07 au 10/07/2020

Entretiens de recrutement en octobre 2020

Pour plus d'informations

GRETA DE GRENOBLE

Service Hôtellerie - Restauration

Contact : Geneviève DELOLME

www.ac-grenoble.fr/Ecole.Hoteliere/ - Tél : 06 61 74 04 16



Club Med 

